
M.E.S., Numéro 125, Novembre - Décembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 02 novembre 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2022

LE PLATEAU DES RÉSIDENTS DE L'UNIKIN :
Une cité à part ou comme toutes les autres de Kinshasa ?
Essai d'une sociologie de marchandisation

par

Sylvain SHOMBA KINYAMBA

*Professeur Ordinaire, Faculté des Sciences Sociales
Université de Kinshasa, Membre de l'ACCOS¹*

Résumé

Au centre de cette étude, se trouve posée la question de savoir si le Plateau des Résidents de l'Unikin est une cité à part ou comme toutes les autres de Kinshasa ? Considérant la philosophie de marchandisation qui préside à sa gestion et à celle de l'ensemble de cette institution universitaire, la présente étude démontre que ce Plateau est devenu, depuis plusieurs décennies, une cité comme toutes les autres de la capitale congolaise.

Mots-clés : *Plateau des Résidents, cité, université, Kinshasa, sociologie, marchandisation*

Abstract

At the center of this study is the question of whether the Plateau of Residents de l'Unikin is a city apart or like all the others in Kinshasa? Considering the philosophy of commodification that governs its management and that of this university institution as a whole, this study demonstrates that this Plateau has become, for several decades, a city like all the others in the Congolese capital.

Keywords : *Plateau of Residents, city, Kinshasa, sociology, commodification*

INTRODUCTION

Fille aînée de l'université congolaise, l'actuelle Université de Kinshasa, a une histoire, voire une longue histoire. Monseigneur Luc Gillon, son bâtisseur-manager¹ et Monseigneur Tharcise Tshibangu Tshishiku, son magnifique gestionnaire, figurent parmi les personnalités auxquelles on devrait se référer pour y accéder. Nous rapportant spécifiquement au dernier cité², nous savons que les terrains et habitats de Lovanium avant les morcellements, sans compter la cité universitaire proprement dite, réunissant les services administratifs, les facultés, les cliniques, les homes des étudiants, le groupe scolaire du Mont-Amba, renfermaient les actuels quartiers de Lemba-Imbu, Cogelos, Mbanza-Lemba, vallée de la Funa, camp des travailleurs/Livulu, camp des professeurs de Righini, couvent des sœurs le « scholasticat », camp des travailleurs de Mbanza-Lemba, camp des étudiants mariés de Lemba et le Plateau des Résidents de l'Unikin.

Depuis plusieurs années, des lotissements divers ont été créés sur ce site, au point que l'Unikin ne compte plus que 400 hectares qui sont, d'ailleurs, toujours, sous le coup de menace. A ce sujet, il importe de rappeler que les résidences de Righini, Livulu et Lemba ne relèvent plus du patrimoine universitaire parce qu'elles ont été cédées à leurs occupants sous le régime d'achat à tempérament.

¹ Sa dénomination de Lovanium, renvoie sans détour, à Louvain, bref à la KU Leuven qui lui a servi de modèle.

² Tharcise Tshibangu Tshishiku, *L'université congolaise : Etapes historiques, situation actuelle et défis à relever*, Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2006

Vu la complexité de ce dossier spatial, pour faire œuvre utile, cette étude se limite à l'examen de la situation liée à l'évolution de la qualité de vie menée au Plateau des professeurs de l'Université de Kinshasa. Cette cité comporte présentement, le petit Plateau, le Telem et essentiellement, le sommet le plus haut de l'Unikin qui offre le grand lot et, par conséquent, se trouve expressément ciblé pour la circonstance.

C'est ici qu'il nous revient de tenter de savoir si cette cité perpétue ou non sa vocation de départ. En cas de suite négative, quels en seraient les agents, les facteurs et les conditions d'une telle dynamique ? Alors, il nous reviendra de répondre à la dernière interrogation de la série, à savoir : que faire pour rectifier le tir ?

Aussi pour bien mener cette réflexion, nous abordons successivement la démarche méthodologique suivie, la situation de jadis, l'état des lieux actuels et concluons par une brève conclusion.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE SUIVIE

Les données de cette étude ont été incitées, générées et produites à la suite de notre observation participante et participation observante. Sans nous en cacher, le Plateau des Résidents de l'Unikin nous loge depuis aujourd'hui près de 30 ans. Nous le connaissons comme il nous connaît aussi.

La vie de chaque jour, des conversations sans cesse avec des voisins et même des amis, des rencontres au rang d'assemblée générale diligentées par la mairie, des mobilisations en termes d'organisation sécuritaire d'autodéfense, des entretiens avec des agents de la Direction des affaires sociales, la Direction des unités de production de l'Unikin, sans oublier des membres du bureau de la Mairie du Plateau ont constitué, parmi tant d'autres, opportunités mises à contribution pour le recueil des données. En plus, l'exploitation d'une documentation assez disponible a permis d'étendre notre horizon de renseignements sur ce site d'étude.

Paysage marqué, au fil de temps, par une gestion laxiste, subordonnée à des injonctions clientélistes de la sphère politique, des contradictions diverses y ont élu domicile. Grâce à des postulats dialectiques, nous avons réussi à saisir l'intelligibilité des données portées à notre analyse.

II. A L'EPOQUE DE LOVANIUM

Sans vouloir tomber dans la glorification du passé, comme cela arrive dans bien des cas, l'exposé qui suit restitue de manière fidèle ce que l'Université de Kinshasa a été, au plan de résidences de son personnel, à ses débuts. Nous commencerons par faire observer qu'à cette époque-là (décennie 50), le personnel était essentiellement, du sommet à la base, sans compter des ouvriers, composé des Belges. Tout a donc été pensé et construit à leur image, par eux et pour eux. Aussi, de façon brève, il y a lieu de présenter ce dossier de logement sans trop de détail.

D'entrée de jeu, rappelons que la création de l'Université Lovanium, première université au Congo-belge, s'est inscrite dans une philosophie hautement élitiste qui a installé cette institution savante dans les nuages, dans un autre monde, dans une tour d'ivoire, sur une colline connue sous l'appellation de *colline inspirée* bref, un *Quartier latin*. Dans un autre monde, oui, cela est bien vrai lorsqu'on sait que le point de son implantation fut distant de 36 km du centre-ville. L'intention, mieux la volonté d'être à part, d'être une ville dans la ville fut bien claire.

Venons-en, à présent, aux résidences du personnel de Lovanium comprenant, les membres du personnel académique, scientifique, administratif et étudiants. Ce domaine

de logement fut géré par le service social de l'université aussi bien pour le personnel que pour les étudiants.

Lovanium disposait d'un terrain de 400 hectares, sur lequel furent disséminées 391 résidences dans les quartiers Gombele (Righini), Livulu, Camp de Mbanza-Lemba, Plateau des Résidents pour le personnel et Homes étudiants ainsi que le Camp Lemba terminus pour étudiants mariés. A cette époque, le nombre de membres du personnel comme celui des enseignants n'était pas aussi élevé qu'aujourd'hui et en plus, pour l'essentiel, la gestion encore entre les mains de Belges, s'effectuait bien sans état d'âme ni pression para-académique de quelques natures que soient.

Le Plateau des Résidents de l'Unikin (Petit Plateau, Telem et Grand Plateau), point de mire de cette réflexion, fut essentiellement occupé par des professeurs et cadres administratifs Belges et progressivement, c'est-à-dire à partir de la décennie 70, accueillit quelques Congolais. Jadis, cette cité fut véritablement résidentielle. Le calme, la salubrité, la sécurité furent de mise.

De manière expressive, il importe de faire observer que le service social a pour vocation de favoriser le bien-être matériel et moral, c'est-à-dire les conditions de travail agréables et favorables pour un meilleur rendement professionnel de la part des Résidents. Cela répond à la philosophie suivante : *si on analyse les mobiles qui ont incité les industriels du premier plan à doter les usines d'un ensemble des œuvres sociales remarquables, on aperçoit qu'entre le motif d'ordre humain, ils se sont laissés conduire par la conception selon laquelle un ouvrier bien soigné et qui sent que son usine fait quelque chose pour lui, a toujours à cœur de prendre au sérieux les intérêts de son patron, et de lui consacrer le maximum de sa capacité de travail.*³

A l'époque de Lovanium, ce service s'occupait adéquatement de la maintenance des résidences : distribution, entretien, mobiliers et réparation du mobilier, déménagement et inspection. Il assurait :

- la gestion des maisons propriété de Lovanium et celles louées par elle ;
- le suivi de la mobilité des occupants ;
- l'inventaire des meubles et matériels placés dans les maisons ;
- la proposition des achats de mobiliers.⁴

Ce fut donc un oasis doté d'une voirie macadamisée impeccable, entretenue, maintenue anticipativement, des cantines, d'une paroisse catholique, des piscines, d'un club des résidents doté des terrains de jeux, d'un club des étudiants, de charroi automobile, garage, cliniques, d'une énergie électrique fiable, d'une fourniture permanente d'eau potable, où tous comme chacun avaient pour voisins ses homologues, etc.

N'est-ce pas qu'on est là, en face d'une cité à part ? Bien entendu. Géographiquement, socialement comme spirituellement, ces Résidents évoluaient dans un autre univers, perpétuellement en quête d'inspiration, source de fécondité de leur ardu travail intellectuel. Au propre comme au figuré, la dénomination de *colline inspirée* accolée à Lovanium en dit long. Il se menait une vie à allure monotone, un excès de quiétude dirait-on qui n'était néanmoins saccadé que par des cris d'oiseaux sauvages et des coups de balancement des branches d'arbres. A tout prendre, l'environnement et

³ Archives Université de Kinshasa : La finalité du service social à l'Université de Kinshasa, avril 1982, p.15. ; lire également MATANGILA MUSADILA L., *L'enseignement universitaire et supérieur au Congo-Kinshasa : défis et éthique*, Paris, L'Harmatta, 2003.

⁴ *Idem*, pp.2-3.

l'ambiance servaient d'un confort indispensable pour un repos, et surtout pour des réflexions intellectuelles d'un très haut niveau.

III. DE L'UNAZA - CAMPUS DE KINSHASA A L'UNIVERSITE DE KINSHASA

Après Lovanium, on va passer de régression en régression en matière de logement et de la qualité de vie en milieux universitaires. Cette situation s'explique par la montée vertigineuse des effectifs tant du personnel que des étudiants face à la stagnation dans le secteur de construction des résidences et de homes et surtout, des tares issues de l'africanisation de l'administration de l'université. Des suspicions, des tensions vont révéler une gestion rattrapée, au fil de temps, par la spoliation, le tribalisme, le clientélisme, le népotisme, etc. Pour nous en convaincre, citons entre autres quelques actes de gestion.

3.1. Spoliation du patrimoine de Lovanium

Dépossession par vague (vente sans raison suffisante ni à la valeur réelle) des résidences universitaires, d'abord, en 1974, 1975 et 1977 situées aux quartiers Gombele (Righini) et Livulu, ensuite, en 1979, le Camp de travailleurs de Lovanium au quartier Mbanza-Lemba et puis, Camp ex-étudiants mariés de Lemba, en 1998. Le contraste n'a fait que se renforcer entre la demande toujours galopante et l'offre qui se rétrécissait sans cesse. Il convient d'indiquer à ce sujet que le ratio des professeurs logés par l'université est approximativement de 20,3%. Pourquoi approximativement ? Cette expression est à sa place dans la mesure où, les 333 résidences qui ont survécu aux vagues de spoliation, ne sont pas exclusivement attribuées à des professeurs (1.638), car on y trouve aussi bien des membres du personnel scientifique que ceux du personnel administratif. Ainsi même si, il est vrai que comparativement aux deux autres corps, les professeurs soient majoritairement servis, le ratio précité est à revoir à la baisse. Ce qui met à nu, la compétition rude à laquelle les plus aptes, voire les plus astucieux tirent leur épingle de jeu. Cette lutte devient davantage âpre lorsque l'on sait que trouver un logement à un coût quasiment gratuit et à proximité de son lieu de travail, reste un rêve dans une ville aussi vaste et sans moyen de transport conséquent, et où le loyer chez le privé, coûte les yeux de la tête. Tous les moyens deviennent donc bons pour atteindre un tel objectif.

Depuis lors, la communauté universitaire a appelé de tous ses vœux, des mesures d'encadrement capables de remettre de l'ordre dans la boutique. C'est dans ce sillage que des dispositions qui suivent ont été mises en place :

3.2. Elaboration d'un cadre de référence objectif

Pour contrer des susceptibilités et des contestations qui se faisaient jour en matière des attributions de peu de logements encore disponibles, on en est arrivé à l'élaboration d'une formule mathématique. Cette formule, appelée, coefficient de priorité⁵, est censée être appliquée comme suit : en cas d'enregistrement de plusieurs candidatures, un coefficient de priorité est calculé pour chacune d'elles en tenant compte de la composition familiale, du grade et de l'ancienneté. Les maisons sont donc attribuées dans l'ordre, d'abord à ceux qui possèdent le plus haut degré de priorité et ainsi de suite. Le calcul du coefficient de priorité se fait suivant cette formule : $P = (F \times G) + G^6$. A ce propos, il importe de noter que ce calcul repose principalement sur le grade, et secondairement sur l'ancienneté dans la carrière du demandeur de résidence. Le tableau qui suit renseigne expressément sur les ratios y affectés :

⁵ Document cité, avril 1982, p.3.

⁶ Légende : P (Coefficient de priorité) ; F (coefficient de composition familiale) ; G (coefficient de grade) ; A (coefficient d'ancienneté)

Tableau I. Coefficient de priorité selon les grades

N°	Grade	Coefficient correspondant
01	Assistant	1,40
02	Chef de Travaux	1,50
03	Professeur associé	1,60
04	Professeur	1,80
05	Professeur ordinaire	2,60

Avant de commenter brièvement ces coefficients correspondant aux grades, un constat d'absence ou d'omission nécessite d'être fait. Où sont passés les membres du personnel administratif, technique et ouvrier ? La question devient davantage pertinente encore, lorsqu'on sait que les archives exploitées à cette fin, ont été rédigées et conservées par des cadres administratifs de l'Unikin.

Devons-nous comprendre, face à ce vide, que ce personnel-là, a été désaffecté du registre de logement ? Pas du tout, car on le voit servi de temps en temps surtout pour ceux qui décrochent les postes de Secrétaire Général Administratif, Administrateur de Budget sans oublier ceux qui œuvrent en qualité de membres de cabinet des autorités académiques. Encore une fois, on tourne le dos, aux textes conçus et publiés pour mettre de l'ordre dans la boîte.

Observons à présent, les données chiffrées contenues au tableau ci-dessus. Il ressort clairement qu'une préséance indéniable est dévolue au candidat revêtu du grade académique le plus élevé-professeur ordinaire. Quoi de plus normal étant donné que de l'assistant au professeur, l'aspiration légitime reste d'acquiescer un jour ce grade le plus complet, le plus digne, le reflet d'une carrière académique aboutie. Et dans l'ordre décroissant, l'assistant se retrouve à la queue de la file.

Tableau II. Coefficient de priorité selon l'ancienneté

N°	Ancienneté/an	Coefficient correspondant
01	Un	0,50
02	Deux	0,80
03	Trois	1,00
04	Quatre	1,20
05	Cinq	1,30
06	Six	1,40
07	Sept	1,50
08	Huit	1,60
09	Neuf	1,70
10	Dix	1,80

Il est vrai que les plus anciens, ont fait preuve de patience et méritent logiquement d'être servis avant les nouveaux venus. Mais, lorsqu'on confronte les coefficients liés à l'ancienneté, l'université, et cela est bien rationnel, fait honneur au grade académique dans l'attribution de ses résidences. Certes, l'ancienneté vaut, mais pas autant que l'avancement en grades académiques. D'ailleurs, plus ancien on est, et moins gradé on reste, est un paradoxe dans la carrière universitaire. Qui ignore que de nombreux assistants se sont retrouvés virés à la fin de leur sixième année de prestations, en raison de manque d'absence de publications scientifiques.

3.3. Base juridique de gestion

La décision n°031/Unikin-R/91 du 20 juillet 1991 portant organisation et fonctionnement des mairies des cités résidentielles de l'Université de Kinshasa, a été prise dans le souci d'assurer une gestion efficace et saine de ce patrimoine immobilier. Cette volonté est clairement exprimée à travers ses articles 2, 3 et 4 ci-dessous repris :

- article 2 Définition : la Mairie d'une cité résidentielle est un groupement à vocation socioculturelle, sans personnalité juridique, constituée par tous les membres du personnel académique, scientifique, administratif et technique de l'Université de Kinshasa régulièrement logés, par cette dernière dans les différents quartiers d'une même cité résidentielle faisant partie du patrimoine immobilier de l'Université de Kinshasa ;
- article 3 Mission : la Mairie a pour mission d'épauler l'Université de Kinshasa, d'une part, dans la gestion et le financement de l'entretien des résidences mises à la disposition des membres de la Mairie, telle que défini à l'article 2 de la présente disposition et, d'autre part, d'organiser diverses activités visant à assurer une meilleure sécurité et un accroissement du bien-être social des Résidents, ainsi que de leurs membres de famille autorisés de vivre avec eux dans les résidences de l'Université de Kinshasa ;
- article 4 Soutien logistique : la Mairie bénéficie dans l'accomplissement de sa mission d'un soutien logistique de l'Université de Kinshasa. Ce soutien s'articule autour du secrétariat de la Mairie visé à l'article 18 de la présente disposition.

Il ressort clairement de ce qui précède que les réactions de dénonciation pour une gestion plus juste et une qualité de vie plus épanouissante au sein des cités résidentielles de l'université, ont trouvé un écho favorable et une suite adéquate de la part de l'autorité académique. L'implantation sur décision rectorale, des Mairies spécifiques comme la formule de coefficient de priorité trouvée antérieurement, sont d'une rationalité implacable. D'un côté, la Mairie est censée donner lieu à une autogestion, voire à une gestion de proximité et de l'autre, le coefficient de priorité sert, à un moment donné, le plus méritant d'entre les nécessiteux au logement.

Cependant, il ne s'agit là que des principes. D'ailleurs, on peut lire ce qui suit dans les archives de la direction des affaires sociales : *Si Lovanium était dotée d'un service social complet et digne, de nos jours, l'Université de Kinshasa n'en dispose plus que de nom.*⁷ Dans le vécu, d'après les entretiens organisés avec notamment des agents de la direction des affaires sociales, des résidents du Plateau et des demandeurs invétérés de ce type de logement, les choses se passent autrement.

Pour emprunter le vocabulaire de P. Bourdieu, le capital politique, le capital social, le capital économique, le capital culturel entrent en jeu reléguant souvent, au second plan, toutes les rationalités exprimées ci-dessus. Pensons-ici, à l'objectif d'assurer le bien-être aux résidents des cités universitaires, d'organiser les activités socioculturelles pour leur détente et épanouissement, de rééquiper en mobilier et réhabiliter le cas échéant, les résidences qu'ils occupent sans oublier des visites fréquentes du domaine par le service social de l'université censé se tenir toujours prêt à apporter des réponses satisfaisantes aux problèmes qui viendraient à se poser.

Nous avons bien noté que l'esprit et le contenu des textes légaux censés régir de façon juste, les attributions des résidences à l'Unikin, ne posent pas problème. Ce qui

⁷ Archives Université de Kinshasa, *Op.cit.*, p.15.

reste à expliciter, c'est savoir pourquoi les textes en question sont-ils constamment trahis ? Les réponses à cette interrogation s'alignent suivant différents paliers.

Au premier palier, s'affichent des injonctions de la hiérarchie politique sur les membres de comité de gestion installés et relevés de leur fonction par cette instance.

Au palier suivant, se retrouvent les autorités académiques qui posent l'acte d'attribution officielle des maisons. A quelques exceptions près, à leur passif, l'histoire retient ce qui suit :

- l'empressement à s'auto-attribuer, si l'on était pas encore logé, une résidence au Plateau et si l'on s'y trouvait déjà, la propension à se loger mieux (villa plus vaste, meilleur emplacement, ...);
- de temps en temps, on a observé des autorités académiques occuper carrément, à titre de résidence définitive, des maisons du Plateau au statut de guest house destiné à accueillir des hôtes de marque de l'université⁸ ;
- ces avantages sont assez étendus à leurs membres de cabinet respectifs, d'ailleurs coptés par eux-mêmes, peu importe leur grade ou leur ancienneté dans la carrière. Cela n'explique-t-il pas, bien largement, la pré-disponibilité jusqu'au rang de professeur ordinaire, à intégrer ces officines.

Au troisième palier, se pointe le non-respect de la chaîne d'attribution des maisons (service de logement, direction des affaires sociales, secrétariat général administratif, comité de gestion) qui débouche souvent à des attributions qui répondent à des relations filiales, despotiques, etc.

Au quatrième et dernier palier, on entre dans une zone de turbulence⁹ où se confrontent les aptitudes et réactions diverses, notamment : le harcèlement sur la chaîne d'examen de demandes pour décision, des promesses à répétition, l'absence de discernement de la part de nombre de demandeurs, des menaces, des intimidations, des tensions, des conflits, des rancunes, et parfois des bagarres, ... Les plus aîlés se retrouvent soit carrément enrayés de la liste, soit servis pour éteindre le feu. A l'inverse, les candidats courtois, équilibrés, ne constituant pas un danger, n'entrent pas dans les rangs de prioritaires, car ils peuvent attendre, attendre et toujours attendre sans casse, mais se retrouvent parfois vite servis à titre de récompense de leur élégance.

Tous ces déviationnismes, ces mauvais exemples, ne peuvent que torpiller ces beaux et bons textes coulés sous forme des décisions rectorales. Qui va mettre un terme à ce manque criant de culture de respect des textes même dans la société des savants ? Ce rendez-vous n'est pas pris pour demain.

IV. QUALITE DE VIE MENEES DANS LA CITE UNIVERSITAIRE DU PLATEAU

Autre temps, autres mœurs dit-on. Le paysage du quartier Plateau tel que peint à l'époque de Lovanium, n'a quasiment plus de commun avec l'état des lieux actuel. En effet, comme l'Université dans son ensemble, le Plateau rythme sa vie à l'image d'un marché. Marché, oui, l'Université de Kinshasa en est un.

⁸ D'ailleurs, les résidences devenues guest house sont en général, restaurées avec des moyens venant de la coopération belge.

⁹ Lire utilement les travaux de S. SHOMBA KINYAMBA, "A quoi tient la réussite académique des étudiantes à l'Université de Kinshasa ?", in *MES*, n°74, septembre-octobre 2012 ; "La domestication de violence à l'Université de Kinshasa", in *MES*, n°71, mai-juin 2012

Tout nous semble parti de la démission de fait du gouvernement qui ne s'est plus guère soucié, ni des conditions de travail, ni des conditions de vie des prestataires de l'Université. Aussi, comme pour consacrer ce renoncement, le gouvernement-a-il fait instaurer la participation des parents aux frais du coût généré par les études de leur progéniture. Depuis lors, on a dit adieu à l'université élitiste et bienvenue à l'université populiste. Des inscriptions sans fin parce qu'il faut faire le plein, sont entrées à l'ordre du jour. Plus l'université inscrit, mieux ça vaut en termes de prime de partenariat, des frais de fonctionnement, d'investissement (construction des auditoriums) et même de quotité destinée au ministère de tutelle.

Dans la suite, et il n'y avait qu'un pas à franchir, en interne, les autorités académiques ont eu le génie d'élargir au propre comme au figuré, cette philosophie de marchandisation pour en faire carrément *un élément culturel* dans la gestion de l'Unikin. Il s'agit d'une transformation en marchandise, en produit commercial des actes et biens relevant du patrimoine universitaire. A ce sujet, pensons entre autres, à la *Division des unités de production* qui gère diverses activités d'autofinancement.¹⁰

Cette structure administrative a été créée le 20 juillet 2022 à l'issue de la session ordinaire du Conseil d'Administration des universités publiques avec comme mobile, de combler le fossé créé par l'arrêt de versement des subsides par le gouvernement pour le fonctionnement des universités publiques. Depuis lors, l'Université de Kinshasa, parce que ce d'elle qu'il est question dans cette étude, s'y est appliquée allant même jusqu'à quelques égarements dans cette opération d'autoprise en charge.

Rentrent dans ce registre, une étonnante diversité d'activités éclatées dans le tableau qui suit relevant du patrimoine propre à l'Unikin, des contrats de partenariat conclus avec des tierces personnes morales et/ou physiques, des entités décentralisées et du petit commerce. Cette division compte actuellement 70 agents parmi lesquels 10 contrôleurs affectés à la perception mensuelle des recettes auprès des contribuables disséminés sur l'ensemble du site de l'Unikin, c'est-à-dire jusqu'au Plateau des Résidents.

Les chevaux se trouvent ainsi déchainés dans toutes les directions. L'inventaire qui suit aide à dégager la qualité de vie qui s'y mène, c'est-à-dire la morphologie, les grands traits de vie physique et morale renvoyés ce jour, par l'Université de Kinshasa, en général, et son Plateau des Résidents que d'aucuns nomment carrément *Plateau des professeurs de l'Unikin*, en particulier.

¹⁰ À l'époque de Lovanium, on comptait des *unités de production au sens propre du terme*. Dans le cadre des unités de production, cette université disposait du côté de N'djili Brasserie et au-delà de l'actuel quartier Tchad, des plantations, élevait des vaches et mettait à contribution la Faculté d'Agronomie pour les travaux pratiques des étudiants. Ces unités de production constituaient, entre autres, des services générateurs des recettes et de son auto-financement.

Tableau III. Université de Kinshasa, gestion de marchandisation

N°	Activité	Percepteur	Assujetti	Observation situation générale	Observation par rapport au Plateau des Résidents
Activité 1. Situation environnementale					
01	Encerclement de l'Unikin par des bidonvilles	-	Toute la communauté universitaire	Sur les quatre points cardinaux	X
02	Erosions en pleine activité	-	Toute la communauté universitaire	Est et Sud-Est	X La situation est pire au Plateau
03	Défoncement de la voirie	-	Toute la communauté universitaire	Délabrement avancé	X La situation est pire au Plateau
04	Champs traditionnels des produits vivriers de base (manioc, maïs, arachide, ...)	-	-	Dénudement du sol, facilitation de l'éruption des érosions	X La situation est pire au Plateau, car les parcelles sont surplombées tant par des cultures champêtres que par la verdure et les fleurs.
05	Erection des fours à braise	-	-	-	X Pratique courante surtout en saison sèche, essentiellement pour une consommation domestique et vente
06	Insécurité	-	Toute la communauté universitaire	Vol	-vol -Agressions bandits à mains armées
07	Traversée libre, de jour comme de nuit du site de l'Unikin	-	Population riveraine	Vers toutes les directions	X Plateau, institué comme passage obligé vers une multitude de bidonvilles riverains
08	Nuisance sonore diurne et nocturne	-AB -Exploitants	Population riveraine	<ul style="list-style-type: none"> - Fanfare Unikin - Bar Pispop - Motos dotées des émetteurs de musique - Vuvuzela lors de soutenance des travaux académiques - Mise en forme de la Garde universitaire agrémentée par des chants incessants 	<ul style="list-style-type: none"> - Bar dit <i>Club des Résidents</i> (Matonge 2) qui pompe la musique de façon quasi sans arrêt et qui réunit des jeunes des zones périphériques qui crient à tue-tête lors de la Champions League Européenne, CAN, CHAN et Linafoot - Arrêts impromptus en plein cœur du Plateau des taxis-bus croulants et des motos prestant de jour comme de nuit ; - Campagnes d'évangélisation qui ne donnent aucun temps de répit à la population riveraine - La pratique de basketball sur un bout de terrain avec panier unique, réunit tôt le matin (6h) jusque tard le soir (20h), scandée par

					<p>des cris assourdissants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les passages orageux sur le site de l'Unikin, des cortèges funèbres partant de la morgue de C.U.K vers les quartiers périphériques. - Les arrivées tapageuses des cortèges des mariés au <i>Club dit des Résidents</i>.
09	Elevage	Exploitants	La population riveraine	▪	<ul style="list-style-type: none"> - Des résidences du Plateau ont vu des cellules réservées au garage et même l'une ou l'autre chambre se transformer en porcherie ou en poulailler à grande échelle, ... - La volaille errante est une pratique bien répandue au Plateau. C'est bien là une source de pollution dangereuse sur la santé des riverains.
Activité 2. Spiritualité					
10	Groupes informels de prière	▪	▪	Dans les auditoriums, en plein air, surtout lorsque les sessions d'exams se profilent à l'horizon	<p>X</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans plusieurs ménages - Des CEVB
11	Grandes campagnes d'évangélisation	AB	Organisateurs	Taxes de location de l'espace	<p>X</p> <p>La mairie, juste à côté du Club des Résidents</p>
12	Construction de temples	Initiateurs du ministère / des résidents du Plateau	Population riveraine	▪	<p>X</p> <p>On observe l'érection de quelques temples en plein ou juste à la limite entre le Plateau et les cités récentes</p>
13	Enrôlement des résidents dans les rangs de pasteur, prophète, ...	Eux-mêmes	Les fidèles	Situation assez répandue	X
14	Prédications ambulantes	Officiants	Les résidents	Les Néo-apostoliques, les témoins de Jehova, les combattants spirituels, sont les plus actifs.	X
Activité 3. Formation					
15	Processus d'inscription à la 1 ^{ère} année	Administration de budget (AB)	Etudiants	<ul style="list-style-type: none"> - Achat formulaire d'inscription ; - Frais d'enrôlement au test - Frais académiques constamment revus à la hausse (aucun de ces frais était payé au temps de Lovanium). 	▪
16	Classes montantes	AB	Etudiants	<ul style="list-style-type: none"> - Frais académiques, constamment revus à la hausse 	▪

17	Processus formation 3 ^{ème} cycle	-Département -Faculté -AB	Apprenants 3 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt dossier (département) - Achat formulaire (décanat) - Minerval, frais d'encadrement - Frais de dépôt (mémoire/thèse) - Frais de jury - Prise en charge jury/pré-soutenance thèse, soutenance mémoire <p><i>N.B. Frais constamment revus à la hausse</i></p>	-
18	Enrôlement mis-session	Faculté	Etudiants	Frais de mis-session	-
19	Enrôlement des sessions des examens	Faculté	Etudiants	<ul style="list-style-type: none"> - Frais 1^{ère} session - Frais 2^{ème} session - Retrait coupon pour chaque session - Dépôt dossier recours pour chaque session 	-
20	Augmentation des filières de formation (environnement, pétrole et gaz, médecine vétérinaire, sciences de travail, ...)	-Département - Décanat - AB	Etudiants	-Malgré le déficit criant des infrastructures et même, d'une expertise éprouvée en qualité et en quantité (l'augmentation des effectifs étant un atout)	-
21	Vente documents académiques	-Faculté -Ministère	Etudiants	<ul style="list-style-type: none"> - Relevé des côtes ; - Attestation de recherche, - Attestation de stage ; - Attestation de réussite ; - Diplômes 	-
22	Avis des pairs dossier promotion académique	-Département -Les pairs	Récipiandaires	Chaque candidat paye les frais au département et aux examinateurs	-
23	Dépôt TFC	-Département -Encadreurs	Etudiants	Chaque étudiant paye les frais au département et aux examinateurs	-
24	Dépôt et jury mémoire/L2	-Décanat -Département -Encadreurs, jury	Etudiants	Chaque étudiant paye les frais au département et aux membres de jury	-
25	Achat obligatoire de toge	Ateliers de confection	Candidats	Son port est obligatoire juste après la collation du grade de docteur en ... Les couturiers sont déjà ciblés par l'Unikin (Okasol, USAM, ...)	-
26	Dépôt TP	C.T/Assistants	Etudiants	Frais payés/Pratique répandue, mais pas pour tous les cours (sciences humaines)	-
27	Carte d'étudiant	AB	Etudiants	Ces frais sont supplémentaires à ceux dénommés frais	-

				académiques (inscription, ...)	
28	Frais de laboratoire	C.T/ Assistants	Etudiants	Mesure obligatoire	▪
29	Encadrements informels (préceptorat)	C.T/ Assistants	Etudiants	Payant mais participation facultative	▪
30	Syllabus	Professeurs	Etudiants	Paiement obligatoire pour certains cours	▪
31	Droit d'auteur	Professeurs	Etudiants	Pratique connue mais peu courante	▪
32	Atelier méthodologique avec entrée payante	Comité organisateur	Apprenants (CT et Ass.)	Innovation qui a suscité de tollés	▪
Activité 4. Redevances des opérateurs des activités génératrices de revenus					
33	Contrats avec des partenaires	AB	Banquiers	Location immeubles (Equity-BCDC, Rawbank, BIAC, Mecreco, OCPT, Airtel, Vodacom, Orange, Africell)	▪
34	Petit commerce à l'infini	AB	Détaillants	- Populations riveraines - Même les ambulanciers sont traqués par une brigade du service d'autofinancement	X
35	Transferts de fonds (Moneygram, Wester union, M-pesa, Orange money, Airtel money, ...)	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	X A l'exception de banques et de Moneygram et Western union, toutes les autres structures sont opérationnelles
36	Loyer homes des étudiants	AB	Etudiants	Contrats annuels de loyer	▪
37	Charrois automobiles-Unikin	AB	Populations riveraines	Des camions BENQ qui livrent sur commande des matériaux de construction à tout client (terre jaune, caillasse, ...)	▪
38	Shops notamment vente crédits de communication, kiosques,	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	X
39	Station-service	AB	Exploitant	Celle des C.U.K par rétrocession	▪
40	Boulangerie	AB	Exploitant	Population riveraine	▪
41	Location salle de promotion	AB	Organisateurs	Grandes rencontres scientifiques ou non, non initiées par le comité de gestion	▪
42	Location groupe électrogène/défense thèse de doctorat	AB	Réциpiendaires	Ces frais sont versés avant la date de la défense pour prévenir une éventuelle rupture d'électricité (non remboursables, d'ailleurs cette coupure intervient sur 1/10 ^{ième}).	▪
43	Maisons matériels de construction (ciment, planche, caillasse, ...)	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	X

44	Restauration (restaurants et <i>malewa</i>)	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	X
45	Vente produits de champs	- Résidents - Vendeuses ambulantes	Populations environnantes	-	- Le Plateau passe pour le plus grand marché de légumes pour ses quartiers périphériques (<i>ngai ngai, matembele, ndebi, ndunda, dongo dongo...</i>), - En retour, le Plateau vend le surplus de ses feuilles de manioc (<i>pondu</i>) à des revendeuses ambulantes
46	Bureautiques, imprimeries	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	-
47	Papeteries	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	-
48	Maisons intrants et matériels électroniques	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	-
49	Salons de coiffure	AB	Exploitants	Plus pour homme que pour femme	X
50	Pharmacies	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	-
51	Erection des marchés classiques	AB	Exploitants	Construits par les exploitants eux-mêmes/Home 10, Trafic	Un marché entre le Château et les Chevaux
52	Bars : Pispop, Club des Résidents	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	Pourtant c'est leur Club, les Résidents payent le droit d'organisation des fêtes au même titre que les tierces clients.
53	Dépôts boissons brasseries, limonaderies, terrasses	AB	Exploitants	Taxes d'exploitation	X
54	Garde moto	AB	Motards	Taxe de gardiennage (la nuit) et taxe de parking (le jour)	-
55	Carte de service personnel	AB	Personnel Unikin	Cette carte payante est renouvelable suivant les mandats de comité de gestion	-
56	Demande d'ordre de mission	AB	Demandeurs	Taxes délivrance document pourtant, ces missions payées par des institutions extérieures profitent à l'Unikin.	-
57	Interventions de maintenance	Service d'entretien	Les résidents	Permission d'intervention (plombier, serrurier, électricien, ...) est payante	X Le résident invitant paye la taxe de déplacement et paye à la fin, la prime d'intervention au prestataire
Activité 5. Rétrocession					
58	Rétrocession (CUK, Mont-Amba, C.H.M.A., Ecole de Santé, CNPP, ...)	AB	Directions de l'institution	Frais institutionnels	-
59	Loyer cité universitaire Plateau	AB	Les résidents	Certes, le taux n'est pas prohibitif, mais son imposition est arbitraire, car le logement fait partie intégrante des avantages sociaux reconnus aux	X C'est injustifié de parler de loyer. C'est d'ailleurs le seul avantage encore en liste que l'on doit étendre à tous les autres qui ne sont pas encore servis.

				travailleurs (textes légaux/RDC).	
--	--	--	--	--------------------------------------	--

Source : enquête personnelle de l'auteur, septembre - octobre 2022

Que retenir de cet éventail des situations ?

Pour une certaine opinion, cet imposant tableau, étalé sur 5 pages, devrait être placé en annexe pour ne pas encombrer le texte. Cela est bien vrai, mais il a sa place à cet endroit précis parce qu'il livre justement l'essence de ce qu'est devenue, en termes de morphologie physique et morale, l'Université de Kinshasa et sa cité universitaire du Plateau. Le décaler serait, dans une certaine mesure, cacher l'expressivité des obstacles et de la qualité de vie qui s'y retrouve.

De cet inventaire non-exhaustif, comprenant cinq dimensions (environnement, spiritualité, formation, redevance et rétrocession) de la vie gérée à l'Unikin, il transparaît clairement que, la cité universitaire ciblée dans cette étude, regorge, par rapport à l'ensemble du milieu universitaire, 42,3%¹¹ des situations agaçantes qui lui sont spécifiques ou plus aigües qu'ailleurs.

De manière plus expressive encore, si l'on décompte les activités touchant à la formation et à la rétrocession des recettes qui ne concernent pas le Plateau des Résidents, le ratio de ses difficultés s'élève alors à 64,1%¹². Ce qui confirme que la sécurité, la quiétude, l'inspiration, l'élitisme, bref le bien-être physique et moral tourne, chaque année qui passe, le dos à ce triste quartier latin d'heureuse mémoire. Son service social de nos jours, non équipé, démotivé, marginalisé n'a plus de réponse à donner en dépit de son expertise pourtant pointue à la matière.

Bien plus, les mandataires publics au point le plus élevé, à l'origine de la rupture des subsides autrefois régulièrement versées à l'Unikin, ont fait cristalliser, progressivement, la marchandisation de la gestion de cette alma mater en *élément culturel*. Et comme qui dirait, ceci explique cela, la fin d'une vie décente au Plateau des professeurs engendre la régression de la qualité de la formation reçue, voici de décennies, par leurs disciples.

Traumatisé par l'annonce de réajustement du taux locatif¹³, dérangé toute la nuit par le brouhaha des bars, des terrasses, des Eglises de réveil qui l'entourent, préoccupé tôt le matin, par la quête de l'eau potable à ramener au ménage, tracassé par des coupures impromptues d'énergie électrique qui lui privent de repasser sa tenue du jour, inquiet par les tronçons de route escarpés à franchir pour atteindre ses auditoires, le professeur arrive à cet autel déconcentré et la suite ne saurait être garantie. Bien plus, pour manifester contre son état d'abandon, l'Association des Professeurs (APUKIN) passe de grève en grève et Dieu seul sait qu'est ce qui serait réellement récolté au bout de la chaîne. L'Etat congolais a-t-il encore réellement besoin de cette université ? Pourtant c'est la plus ancienne, la plus fournie en spécialités diverses, bref, le porte étendard dans ce domaine en République Démocratique du Congo.

¹¹ Ce pourcentage résulte du nombre d'activités spécifiques au Plateau des Résidents (25) fois 100 divisé par le nombre total des activités répertoriées (59).

¹² Ce calcul a été effectué sur base de la soustraction des activités relevant de la formation et de la rétrocession dont le sous-total donne 20 du nombre total de 59 qui a conduit à l'opération de 25 activités spécifiques au Plateau fois 100 divisé par le solde de 39 activités.

¹³ Point inscrit à l'ordre du jour par le Maire du Plateau à l'occasion de la dernière Assemblée Générale (octobre 2022), a instantanément poussé les participants à faire observer le caractère injustifié de la mesure d'instauration de cette taxe. L'échange a tourné court parce que, pour l'Assemblée, en tant qu'ayant droit à cet avantage social, ce point a été déclaré sans objet.

Il ne nous reste plus qu'à constater que la question de départ trouve à la fois une réponse qui devient simple et claire, le Plateau des Résidents de l'Unikin a cessé d'être une cité à part pour devenir une cité comme toutes les autres de Kinshasa. Il ne reste plus qu'à rejoindre Richard Ngub'usim qui plaidait déjà en 2010 pour la refondation de l'Université de Kinshasa et du Congo. *Ne faut-il pas recréer Lovanium ?*¹⁴ Nous faut-il encore une conclusion à ce travail ? Non, car elle est bien, là déjà.

Bibliographie

- Archives Université de Kinshasa : La finalité du service social à l'Université de Kinshasa, avril 1982.
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. et J PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques*, Paris, Mouton de Gruyter, 1968.
- MATANGILA MUSADILA L., *L'enseignement universitaire et supérieur au Congo-Kinshasa : défis et éthique*, Paris, L'Harmatta, 2003
- MUGARUKA MUGARUKIRA-NGABO R. et MWENE BATENDE G., *L'université africaine du troisième millénaire de l'extraversion à l'inculturation des contenus des cours et des stratégies pédagogiques : implications d'une recherche-action*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa : Fédération internationale des universités catholiques, 2002.
- NGUB'USIM MPEY-NKA R., *Pour la refondation de l'Université de Kinshasa et du Congo. Faut-il recréer Lovanium ?* Paris, L'Harmattan, 2010
- SHOMBA KINYAMBA S., "A quoi tient la réussite académique des étudiantes à l'Université de Kinshasa ?", in *MES*, n°74, septembre-octobre 2012.
- SHOMBA KINYAMBA S., "La domestication de violence à l'Université de Kinshasa", *MES*, n°71, mai-juin 2012.
- SHOMBA KINYAMBA S., "Les enfants d'abord conviction ou rationalisation de l'échec académique", in *MES*, n°72, mars-avril 2012.
- SHOMBA KINYAMBA S., "Rapport entre maître et disciple à l'épreuve de la survie. Cas de l'Université de Kinshasa", in *MES*, n°73, juillet-août 2012.
- SHOMBA KINYAMBA S., *Université de Kinshasa : un site académique ou une colline d'enjeux de luttes ?*, Kinshasa, Ed. M.E.S., 2008.
- TSHIBANGU TSHISHIKU T., *L'université congolaise : Etapes historiques, situation actuelle et défis à relever*, Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2006.
- , Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2006

¹⁴ R. NGUB'USIM MPEY-NKA, *Pour la refondation de l'Université de Kinshasa et du Congo. Faut-il recréer Lovanium ?* Paris, L'Harmattan, 2010 ; lire aussi R. MUGARUKA MUGARUKIRA-NGABO et G.MWENE BATENDE, *L'université africaine du troisième millénaire de l'extraversion à l'inculturation des contenus des cours et des stratégies pédagogiques : implications d'une recherche-action*, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa : Fédération internationale des universités catholiques, 2002.